

IMAGYM

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Période estivale – Camp d'entraînement et camp de jour

- **Avant le début d'une semaine** : Si vous annulez une semaine de camp le mercredi précédant avant 16h, 100% du montant d'inscription sera remboursé.
- **Annulation après le mercredi 16h** : Vous devrez payer les journées qui ont déjà eu lieu et des frais administratifs correspondant au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des journées qui n'ont pas été utilisées.
- **Annulation la journée même** : Aucun remboursement ne sera possible.
- **Annulation pour cause médicale** : Sur présentation d'un billet médical, un crédit sera émis pour la durée du congé prescrit. Afin d'obtenir un crédit ou un remboursement pour la durée du congé prescrit, un billet médical doit nous être envoyé dans les 7 jours suivants la date inscrits sur le billet médical.

Exemple :

1. Mon enfant est inscrit pour la semaine du 1^{er} au 5 août et j'envoie un courriel demandant d'annuler ma semaine le samedi précédent. **R:** Vous obtiendrez un remboursement pour la semaine moins des frais administratifs de 50\$ ou 10% du prix des journées qui n'ont pas été utilisés.
2. Mon enfant est inscrit pour la semaine prochaine complète et je désire annuler jeudi et vendredi. **R:** Nous devons annuler la semaine complète et facturer 3 jours de camp au taux du camp à la journée. De plus, si la demande est faite après 16h le mercredi précédent un frais administratif de 10% du montant des 2 journées annulées seront ajoutés à votre facture.

IMAGYM

3. Mon enfant est inscrit à la journée le 1^{er}, 2 et 5 août et j'aimerais annuler une ou plusieurs journées le samedi précédant le début de la semaine. **R:** Vous obtiendrez un remboursement pour les journées annulées moins des frais administratifs de 10% du prix de ces journées.
4. Mon enfant ne se sent pas bien ce matin et n'ira pas au camp aujourd'hui, est-ce possible d'obtenir un remboursement? **R:** Non, seules les demandes de remboursement accompagnées d'un billet médical seront acceptées.
5. Je laisse un message/courriel à 20h indiquant que mon enfant ne pourra pas être présent le lendemain et j'aimerais obtenir un remboursement. **R:** Aucun remboursement ne sera possible à moins d'avoir un billet médical à l'appui.